



# CODO MAG

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES  
AOÛT / DÉCEMBRE 2018 - N°8 |

[www.codognan.fr](http://www.codognan.fr) (▶)



*Gaze du Rhône*





# Champions du Monde

*Suite aux traumatismes infligés à notre nation, le besoin de retrouver une unité forte devenait pressant.*

*La récente victoire de l'équipe de France de football dispose de toutes les forces pour porter ce symbole.*

*Faisons que cette union ne s'es-*

*tompe pas au fil des jours.*

*Fort de nos racines et de nos traditions, nationales et locales, enrichissons-nous de la diversité. Notre France se doit d'être une et indivisible.*

**MERCI LES BLEUS et VIVE LA FRANCE!**

## ► Les associations codognanaises mises à l'honneur

Dans le cadre de ce nouveau numéro, CODOMAG a décidé de mettre à l'honneur Le Karaté Club, et bien entendu le SOC qui fêtait cette année ses 50 ans !!!

A découvrir p.18-19

## ► Informations sur l'insertion de la publicité

(deux publications par an et une nouvelle source de financement)

Format carte de visite : 50 €/an  
Quart de page : 80 €/an  
Demi page : 120 €/an  
Page entière : 240 €/an

# Sommaire

Édito «Mot du Maire» P.3

Infos Mairie P.4/5

A la Une P.6/7

Santé & Solidarité P.8/9

Projets et Réalisations P.10/11



Environnement et Citoyenneté P.12/13



Enfance et Vie scolaire P.14/15

Culture et Manifestations P.16/17

Forum des Associations P.18/23

- **Directeur de la publication** : Philippe Gras, Maire
- **Comité de rédaction** : Christiane Deubel, Héléne Perez, Jean-Sébastien Perez, Didier Veron, Anthony Vidal, Jacques Louche
- **Crédits photos** : Mairie, membres des associations, François Lelièvre
- **Conception graphique** : Valérie Pène
- Impression : JF impression - Montpellier
- Tirage : 1200 exemplaires
- Dépôt Légal : en cours

## Le Mot du Maire

Chers concitoyens,

Le 23 mars dernier, la France était à nouveau endeuillée par l'épouvantable attentat de Trèbes, mais le courage et l'abnégation du colonel Arnaud BELTRAME ont permis à la Nation de se relever et de refuser d'être reléguée au rang de proie pour terroristes.

Aussi, nous continuons à construire l'avenir.



Il y a un an le conseil municipal approuvait, à la majorité, le plan local d'urbanisme. Ce document détermine le projet d'aménagement de notre village à l'horizon 2030. Tous les acteurs se sont attelés à sa mise en œuvre et nombre de ses composantes sont dès aujourd'hui en cours de réalisation :

- Le nouveau site de vinification du Caveau d'Héraclès est quasiment terminé et accueillera la vendange 2018, grâce au dynamisme des vignerons coopérateurs et de leur président Jean-Fred COSTE.

- Le permis d'aménager le lotissement Le Clos de Coudourel a été délivré à la société ANGELOTTI AMENAGEMENT et les travaux débutent cet été.

- Les travaux d'aménagement du chemin des Bouillens seront réalisés à l'automne.

- Le renouvellement des canalisations eau potable/eaux usées sous la rue de la Camargue sera réalisé à l'automne.

- Les travaux de reprise de la chaussée, de création de trottoirs et du réseau d'évacuation des eaux pluviales de la rue de la Camargue seront réalisés au premier semestre 2019.

- Le projet de digue sera présenté au public en octobre 2018.

Les travaux d'équipement ne sont pas le seul gage du bien-être, l'action quotidienne des agents municipaux et des associations y contribue également. Grâce à eux, la fête du club taurin LES ENGANES et la fête votive, au cours du mois de juin, ont été une réussite.

Dans un environnement financier toujours contraint, la Commune réalise d'importants investissements et poursuit son soutien aux associations, pour le bien de tous.

Elle conduit également, à travers le CCAS, des actions de solidarité telles que le dispositif MONA LISA qui permet de lutter contre l'isolement. Je tiens à remercier sincèrement Christiane DEUBEL, adjointe aux affaires sociales, et tous les bénévoles pour cette belle et efficace action à destination des personnes isolées.

Il me reste à vous souhaiter un bel été et à vous donner rendez-vous pour le repas de village le vendredi 24 août.

Bien à vous.

**Philippe GRAS**

Maire de Codognan - Vice-Président de la Communauté de Communes Rhôny-Vistre-Vidourle - Président du SCOT du Sud du Gard

## INFOS UTILES

- **PMI** : 04-66-53-25-51
- **G.D.F.**  
Urgence : 04 66 26 25 24
- **S.D.E.I.**  
Clientèle : 0 810 363 363  
Urgence : 0 810 863 863
- **E.D.F.**  
Clientèle : 0 810 030 810  
Dépannage : 0 810 009 234

### NUMÉROS D'URGENCES

- **Pompiers** : 18 ou 04 66 35 80 40
- **Samu** : 15
- **Médecin de garde** : 15 ou 18
- **Service public renseignements administratifs** : 3939

**SITE INTERNET** : [www.service-pulic.fr](http://www.service-pulic.fr)

Ville de Codognan

Toute votre Ville  
**EN 1 CLIC**  
[www.codognan.fr](http://www.codognan.fr)

PLUS D'INFOS PRATIQUES,  
PLUS DE DÉMARCHES,  
PLUS D'ACTUS...

Découvrir Codognan - La mairie - Enfance & éducation - Solidarité & santé  
Loisirs & détente - Cadre de vie - Vie Professionnelle - Agenda - Contact

### Mairie Codognan :

39, rue de la Mairie  
30920 CODOGNAN  
Tél : 04 66 35 03 07  
Fax : 04 66 35 02 03

**Accueil du public :**  
à l'arrière du bâtiment  
Place de l'Hôtel de Ville

**Du lundi au jeudi :**  
9h - 12h et 15h - 18h  
**Le vendredi :**  
9h - 12h et 15h - 17h

► Le site Internet de notre commune fait "peau neuve" :



Une navigation simple et efficace. De nouvelles rubriques (permettant notamment de faciliter l'accès aux divers documents administratifs en téléchargement).

## ► HÉRACLÈS



La municipalité est fière de pouvoir soutenir Héraclès dans leur projet de nouvelle cave. Celle-ci assoit

la position de leader national de l'enseigne, avec 50 000 hl de vins bios produits chaque année, pour



une capacité totale de 125 000 hl.

# COMPTES ADMINISTRATIFS

La municipalité poursuit son travail de maîtrise des dépenses engagé depuis 3 années maintenant. Dans ce cadre, elle a procédé à la renégociation de ses emprunts avec la Caisse d'Epargne du Languedoc Roussillon et le Crédit Agricole du Languedoc afin d'alléger leur impact sur le budget.

## BUDGET PRIMITIF 2018

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses et recettes de la section de fonctionnement s'équilibrent à 1 728 235 €.

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Charges à caractère général	484 590 €	Résultat d'exploitation reporté	146 755 €
Charges de personnel et frais assimilés	823 300 €	Atténuation de charges	5 000 €
Atténuation de produits	40 000 €	Produits de service	16 650 €
Dépenses imprévues	76 000 €	Impôts et taxes	1 272 830 €
Dotations aux amortissements	69 660 €	Dotations et participations	247 000 €
Autres charges de gestion courante	163 485 €	Autres produits de gestion courante	39 000 €
Charges financières	68 200 €	Produits exceptionnels	1 000 €
Charges exceptionnelles	3 000 €		

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses et recettes de la section d'investissement s'équilibrent à 824 697 €.

OPÉRATIONS	DÉPENSES	RECETTES
Mairie	4 600 €	
Ecoles	15 968 €	
Bâtiments communaux	10 965 €	
Voirie	10 178 €	1 500 €
Temple	24 204 €	4 500 €
PLU	3 156 €	
Eclairage public	21 400 €	16 800 €
Sécurisation des digues	7 000 €	9 000 €
Horloge	4 820 €	802 €
Contrat de performance énergétique (CPE)	30 004 €	
Accessibilité des bâtiments	30 736 €	27 000 €
Aménagement du chemin des Bouillens	366 960 €	305 800 €
Aménagement de la RD 104	56 606 €	

# À LA UNE : NOUVEAUX COMMERCES

## ► CATHY BOUTIK

Cathy vous accueille dans son magnifique show room. En véritable passionnée, elle vous proposera toute une gamme de produits.

Cathy Boutik est une boutique de vêtements / accessoires chic-bohème-casual.

Marque principale : Chantal B.

### HORAIRES D'OUVERTURE :

#### ETE :

Mercredi 17h00-20h00

Vendredi et Samedi 10h00-12h00  
et 17h00-20h00

#### HIVER :

Mercredi 14h00-19h00

Vendredi et Samedi 10h00-12h00  
et 14h00-19h00



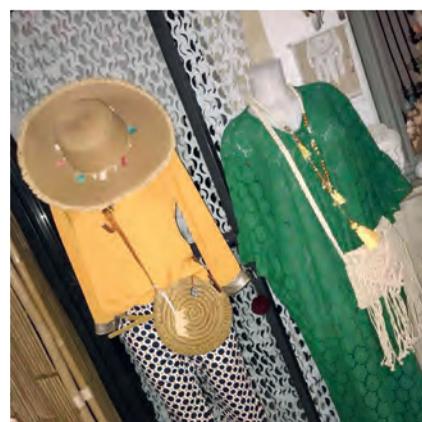
### Cathy Boutik

Vêtements / Accessoires - Bohème Chic

Tél : 06 37 59 66 14

54, rue de la Mairie

30920 Codognan



**AUTOSUR**  
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Avec ou sans rendez-vous

Tél : 04 66 77 65 79  
80, rue d' Aimargues  
30920 CODOGNAN

**TRAITEUR**  
LA CANARDE D'OR

LIVRAISONS A DOMICILE  
MARIAGES FERRADES REPAS  
D'AFFAIRE...

Au service des particuliers et des entreprises

Mazet les Oliviers - 30740 le Cailar  
06.77.50.02.50  
lacanardedor@gmail.com

## ► AVIVA ASSURANCE

**Eric MONTESANO vous accueille désormais dans ses nouveaux bureaux de Codognan, succursale de sa "maison mère" qu'il a créée à Saint Hippolite du Fort.**

Agent d'assurance depuis 1993, vous pourrez profiter de son expertise dans tous les domaines : assurances auto, habitation, santé, emprunteur...

### Horaires d'ouverture :

**Août :** Mardi et Vendredi, de 8h00 à 13h00

**A partir de septembre :** Mardi et Vendredi, 9h00-12h00 et 14h00-18h00

### Aviva Assurances

**Montesano Eric** Agent général

Point Conseil AFER

244 Route nationale 113,

30920 Codognan



**Tél :** 04 66 93 69 24

**Mobile :** 06 74 87 65 08

**E-mail :** montesano-eric@aviva-assurances.com



**AB** ASSOCIATION BIOLOGIQUE  
**HERACLÈS**  
PROMESSE DIVINE

Producteur de vins

Produits du terroir

**GLOSSY** wine

Ouvert 7/7  
Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h  
Dimanche de 9h à 12h - Tél. 04 66 88 85 50  
Coordonnées GPS : N43 44'01" - E4° 14' 06"  
info@caveau-heracles.com

ZA Les Coudourelles - RN 113 - 30310 VERGÈZE  
**www.caveau-heracles.com**

facebook  
Caveau Héracles

**FREDERIC SEGATTI** PAYSAGES

Abattage  
Elagage  
Entretien Parcs & Jardins  
Débroussaillage mécanisé  
Terrassement  
Terre végétale

**Tel/Fax : 04 66 35 53 21**  
frederic.segatti@wanadoo.fr

## ► CCAS

Lorsque vos proches sont en perte d'autonomie, vous avez besoin d'informations sur les services disponibles, les établissements de proximité, ou autre, le centre communal d'action sociale peut vous

aider dans vos démarches. Pour les personnes en difficulté, il peut vous apporter des aides particulières (alimentation, chauffage, aide au transport scolaire, aide à la cantine, télé alarmes...).

## ► MOuvement NAational de Lutte contre l'ISolement des Âgés

Sous l'impulsion de la coopération départementale et portée par le CCAS, une équipe citoyenne de 6 bénévoles a été créée en mars 2018, et effectue des visites à domicile chez les personnes qui en font la demande.

Chaque bénévole bénéficie d'une formation «socle» qui assure une base de savoir et permet d'échanger sur le «savoir être» face aux personnes isolées. Chacun signe par ailleurs la charte éthique de l'équipe citoyenne.

Bien que cette initiative soit récente, l'implication de l'équipe de Codognan est telle que ses actions sont une réussite. Les personnes



visitées ont retrouvé le plaisir d'échanger, de lire, de se rencontrer à l'occasion d'activités telles que le goûter musical du 16 mai, ou la soirée concert de la fête.

Un atelier mémoire et un pique-nique seront organisés dès la rentrée.

Plaisir et partage sont les maîtres mots de ce groupe.

Isabelle, Chantal, Emmanuelle, Yvette, Nathalie et Christiane se



partagent les visites en fonction des demandes et de leurs disponibilités, toujours en accord avec leur bénéficiaire «Monalisien ou Monalissienne».

## ► Jardins Familiaux

**A l'occasion de l'édition de juillet 2017 du Codomag, nous faisons un focus sur les jardins familiaux de notre village, en rappelant leur fonctionnement ainsi que leur utilité.**

Cette année encore, le CCAS a voulu récompenser tous ces jardiniers amoureux de la nature. Nous avons visité plusieurs fois les jardins et sélectionné les plus beaux.

Les diverses récompenses sous forme de bons d'achats en jardinerie ont été distribuées lors de la soirée du 13 juillet au boulodrome.

Des bons d'achat valables à la jardinerie Baobab ont été offerts à Messieurs MAURIN, FIGUERAS et NURIS, pour le jardin qu'ils exploitent avec brio et talent.



## ► Pass vacances

### LOISIRS D'ÉTÉ POUR TOUS

Pour la seconde année consécutive, le CCAS met à la disposition des jeunes Codognanais de 13 à 23 ans, des «passeports été» édités par la ville de Nîmes.

Sous forme de chéquier, le pass vacances propose un large éventail d'activités sportives, ludiques et

culturelles. D'une valeur initiale de 68 euros, il est proposé au tarif de 26,50 euros.

Disponible en mairie, sur présentation de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile, ce passeport, très pratique, est un moyen original de passer des vacances à Nîmes et ses environs.



## ► Mutuelle

### Rappel des permanences de la mutuelle communale

5 Sept	9h-12h	Nages et Solorgues
6 sept/4 oct	9h-12h	Vergèze
11 sept	9h-12h	Vestric et Candiac
13 sept/11oct	9h-12h	Uchaud
18 sept	9h30-12h	Boissières

25 sept	9h30-12h	Mus
<b>27 sept/18 oct</b>	<b>9h-12h</b>	<b>Codognan</b>
28 sept	9h-12h	Gallargues le Montueux
1er oct	9h-12h	Aubais
2 oct	9h-12h	Aigues-Vives

Contact et rdv téléphoniques : Carole Calistri - 06 83 12 69 08

S.A.R.L  
**PETIT**

Électricité / Plomberie / Domotique /  
Salle de bain / Énergies renouvelables



**SARL Petit**  
34 rue des Mas - 30920 Codognan  
Tél. : 04 66 35 06 05  
Mobile : 06 15 91 65 00

petitfranck30@orange.fr  
www.salledebain-gard.fr

**Dany ROUX**

**Autos Occasions**  
Spécialiste Utilitaires Légers  
Ventes - Achats - Reprises  
Réparation Véhicules Toutes Marques

145, Chemin de la Verrerie  
30920 Codognan  
**Tél : 04 66 35 16 60**  
Fax : 04 66 35 16 60

<http://www.utilitaires-roux.fr>  
utilitaire-roux@wanadoo.fr

*La rénovation de notre village et de ses infrastructures se poursuit ! Parmi les réalisations les plus importantes, notons :*

**Comme nous vous le présentions dans les précédents numéros de Codomag, notre commune se place dans une dynamique de maîtrise des dépenses énergétiques. Le CPE, Contrat de Performance Energétique, a été attribué à la SPIE. A ce titre, l'extinction de l'éclairage public a été décidé dès janvier 2017. A noter qu'il a été rétabli de manière continue à compter du début des fêtes et ce jusqu'à la fin de l'été. L'extinction reprend chaque année au mois de septembre.**

Toujours dans le cadre de ce CPE, la remise en conformité des armoires électriques, ainsi que le remplacement de 28 points lumineux ont été réalisés, pour un coût de 19 980 € ht.

L'économie réalisée sur l'éclairage public a été de 32% la première année.

Cette année 2018 le remplacement de 41 points lumineux est en cours de réalisation pour un montant de 21 195 € ht.

### • Rénovation de la Rue de la Place

Plusieurs chantiers ont été engagés à l'occasion de cette rénovation. Ainsi, la dissimulation des réseaux secs et la réfection des réseaux d'eau potable ont-elles été ordonnées. Enfin, l'enrobé a

été réalisé en collaboration avec le SMEG (coût 17 000 €).



### • Le Temple

La façade du Temple a été rénovée, avec cette superbe réalisation architecturale que nous vous présentions à l'occasion de l'édition



précédente de Codomag.

Ce fût l'occasion d'une inauguration en compagnie de M. Jean DENAT représentant la région, le Père Sébastien VERDIER de la paroisse catholique, Mme la Pasteur, M. Pierre MARTINEZ, Président du PETR Vidourle Camargue, et l'association «Carrefour Culturel Codognanais» avec plusieurs membres et son président Michel GAUFRES.

### • Bancs publics

Des bancs publics ont été installés au centre du village, et notamment devant le bureau de Poste et la Mairie, pour le confort de tous. Ils ont été inaugurés par M. le Maire, son adjointe Hélène PEREZ ainsi que le Conseil Municipal des Jeunes.



# PROJETS 2<sup>e</sup> SEMESTRE 2018

*Parmi les travaux engagés pour ce second semestre 2018, deux d'entre eux présentent une importance majeure, tant par leur coût que par leur intérêt.*

*Il s'agit du projet «Réfection RD 104» ainsi que la création d'un lotissement «Chemin de Bouillens», via l'aménageur ANGELOTTI.*

## • Projet RD 104

Ce projet prévoit le réaménagement complet et la réfection de la voirie de la RD104, et ce depuis le canal du Bas Rhône, jusqu'à Vergèze. Les travaux ont été prévus en 3 tranches, afin de lisser l'impact budgétaire, mais également de ne pas entraver outre mesure les flux de circulation denses sur cette route, avec rappelons-le les nombreux passages de bus scolaires.

L'objectif à terme est bien entendu de redonner à cette route toute l'accessibilité et la sécurité nécessaires autant à la circulation des véhicules qu'aux circulations douces que sont les déplacements en vélo et piétons.

La première tranche de travaux a été décidée. Il s'agira de la partie allant du canal jusqu'à la RN113. Ils débuteront au dernier trimestre 2018 par la réfection des canalisations d'eau et d'assainissement sous maîtrise d'ouvrage du SIVOM Moyen Rhône.

Ensuite, sous co-maîtrise d'ouvrage du département et de la commune, débuteront les travaux de voiries (trottoirs, bas-côtés, et voirie) au premier semestre 2019.

## • Lotissement ANGELOTTI

Dans le cadre de ce projet de

création de lotissement, 65 nouveaux logements vont voir le jour. Les premiers permis de construire seront délivrés en 2019.

Le plan d'aménagement respecte le maillage urbain préexistant et renforcera, par l'élargissement du chemin des Bouillens, la fluidité de desserte interne du quartier.

Des aménagements paysagers seront réalisés le long de la RN113 afin de valoriser l'entrée de ville. Ces aménagements devront intégrer des dispositions de protection contre les nuisances phoniques.

## • Aménagement du Chemin des Bouillens

La municipalité engagera les travaux d'aménagement du Chemin des Bouillens. Ils débuteront en septembre de cette année.



## ► Conseil Municipal des Jeunes

Les jeunes du CMJ, toujours autant impliqués dans la vie du village, ont proposé des projets et participé à diffé-

rentes actions :

La mise en place de bancs publics dans le centre du village, l'aménagement floral de la bibliothèque ou le goûter dans le cadre de MONALISA.



► **Plantation de fleurs** à la bibliothèque municipale



► **Don pour la nation : hommage au colonel BELTRAME**



La municipalité a reçu un émouvant courrier de remerciements de la part de la veuve du colonel Arnaud BELTRAME.

Nous profitons de ce numéro pour lui rappeler nos plus sincères condoléances, et que nous demeurerons à jamais admiratifs et reconnaissants du courage dont a fait preuve son époux, qui a, au péril de sa vie, permis de sauver des innocents faisant face à la folie humaine.

► **Goûter MONALISA**

Le CMJ a participé à ce premier goûter organisé par le CCAS dans le cadre de l'opération MONALISA, que nous avons pu découvrir un peu plus tôt dans le Codomag. Une belle rencontre intergénérationnelle.



► **Devoir de mémoire : commémorations du 8 Mai**

Une magnifique commémoration, à laquelle ont participé les élus du Conseil Municipal des Jeunes.



## ► Programme **Zéro Phyto**

Notre commune est engagée dans ce programme veillant à éviter toute utilisation de produits phytosanitaires», «pesticides» ou «produits phytopharmaceutiques».

Tous les utilisateurs de pesticides (agriculteurs, collectivités, gestionnaires d'infrastructures et particuliers) doivent se mobiliser pour mettre en œuvre des solutions alternatives sans pesticides.



## ► Journée **de nettoyage**



Une journée de nettoyage du village a été organisée le 24/03. Toute une équipe de jeunes et moins

jeunes s'est réunie autour de M. le Maire et de ses adjoints, afin de ramasser les débris accumulés

dans notre village.

**Les nombreux participants se sont partagés le village en différentes zones, à savoir :**

- Du Rhône à la RD1,
- De le RN113 au canal du Bas Rhône,
- De la RN113 en direction d'Uchaud,
- Du Rhône au Parcours de Santé.

Ce fut l'occasion de collecter 2 camions pleins de déchets, et également de rappeler que notre devoir au quotidien est de respecter la nature afin que notre cadre de vie demeure agréable. Trop de papiers, canettes et autres débris sont jetés sauvagement, et nous nous devons de modifier nos comportements afin de laisser un héritage digne de ce nom à nos enfants.

**ENTREPRISE**  
**DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE**

**Stéphane BELIN**

Villas clés en mains  
Restauration

85, rue d'Aimargues  
30920 CODOGNAN  
Tél./Fax 04 66 35 01 22  
Port. 06 11 77 84 92

## ► FÊTE ÉCOLE MA- TERNELLE «LES PETITS LOUPS»



Cette année encore nous avons pu assister à de très jolis spectacles de la part des élèves.

La soirée s'est poursuivie par le traditionnel pique-nique au sein de l'école.

## ► ÉCOLE PRIMAIRE «LES CÈDRES»



### • Sortie aux près

Cette journée a commencé avec la visite des classes de CM1 / CM2 aux Iscles à la manade BLATIÈRE-BESSAC. Nos jeunes pousses ont été accueillies par les gardians et propriétaires de la manade. Ils ont pu observer, au plus près dans le pays, le travail des gardians avec les taureaux.

C'est dans une belle ambiance, le sourire aux lèvres, que les enfants ont improvisé des danses, accom-

pagnés par la Peña LOS SOMBROS.

### • Fête école primaire



## ► CARNAVAL



**Cette année, un carnaval chaleureux et haut en couleur !**

Les jeunes ont fabriqué Monsieur Carnaval qui fût brûlé dans les arènes le 22 avril jour du Carnaval. Un magnifique char «dragon» a émerveillé l'assistance !

Le tout a été suivi d'un apéritif fort agréable partagé sur la place des arènes.

## ► REMISE DE DICTIONNAIRES ÉCOLE LA SARRAZINE



## ► FÊTES DE PÂQUES



Cette année, une chasse aux œufs a été organisée par l'APE. Ce fût un moment très sympathique !

## ► PRINTEMPS DES POÈTES



Chaque année, sous l'égide du CCC ainsi que des personnels des écoles et les membres de l'APE, est organisé le Printemps des Poètes.

Nous avons pour habitude de saluer le travail colossal réalisé par chacun des intervenants, mais cette année

tout particulièrement, la concrétisation du projet a permis à chacun de prendre la mesure de la tâche. Des costumes magnifiques, des spectacles extrêmement intéressants, et des décorations absolument époustouflantes, et ce autour du thème «médiéval».

La municipalité, qui soutient financièrement cet évènement, tient à remercier chaleureusement tous les intervenants pour leur implication et leur créativité. Elles sont les garantes d'une véritable tradition et d'un lien social fort au sein de notre village. **Merci à toutes et tous !!!**

## ► RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

*Les nouveaux horaires de la rentrée 2018/2019, après validation par le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale le 6 juillet 2018, seront :*

### Ecole maternelle «Les Petits Loups»

Lundi : 8h45-11h45 et 13h30-16h30

Mardi : 8h45-11h45 et 13h30-16h30

Jeudi : 8h45-11h45 et 13h30-16h30

Vendredi : 8h45-11h45 et 13h30-16h30

### Ecole élémentaire «Les Cèdres»

Lundi : 8h55-11h55 et 13h40-16h40

Mardi : 8h55-11h55 et 13h40-16h40

Jeudi : 8h55-11h55 et 13h40-16h40

Vendredi : 8h55-11h55 et 13h40-16h40

Le Temps d'Activités Périscolaires (TAP) est supprimé. Le service d'accueil périscolaire et l'aide aux devoirs seront assurés comme avant la réforme par la Communauté de Communes Rhôny-Vistre-Vidourle. Ces informations ainsi que les tarifs des différents services seront insérés sur le site internet de la commune.

### CONSEILS D'ÉCOLE

- **Ecole élémentaire Les Cèdres**  
- Effectifs pour la rentrée 2018/19 : 150 élèves répartis en 6 classes.
- **Ecole maternelle Les Petits Loups**  
- Effectifs pour la rentrée 2018/19 : 101 élèves répartis en 4 classes.



## ► CONCERT CHICUELO ET REPAS CITOYEN AUX ARÈNES

Le concert de CHICUELO, en prélude de la fête, fut comme chaque année une grande réussite. Avec un temps particulièrement magnifique, ce n'est pas moins

de 300 personnes qui ont participé au repas tiré du sac et près de 300 personnes supplémentaires qui sont venues compléter les gradins pour assister au concert. Comme à son habitude, le groupe

a été particulièrement brillant et nous avons eu la chance d'apprécier Régine PASCAL, ambassadrice de la Camargue, qui a partagé un duo avec la Soprano Cecilia ARBEL.

## ► EXPOSITION DE TABLEAUX



Ce 1<sup>er</sup> semestre 2018 a été bien occupé avec la préparation et l'organisation de l'exposition de peintures qui s'est tenue du 23 au 25 mars à la salle Domitienne. Une trentaine d'exposants ont répondu à notre invitation et les nombreux visiteurs ont pu admirer une palette diversifiée de toiles.

Une réussite puisque beaucoup nous ont demandé quand aurait

lieu le prochain rendez-vous !!! Un magnifique livre a été édité pour l'occasion et consultable en Mairie. La prochaine manifestation aura lieu fin mars ou début avril 2019.



## ► FESTIVAL PALABRAGES

Comme chaque année la municipalité a organisé le Festival PALABRAGES le 03 juillet 2018.



## ► FÊTE NATIONALE

### FESTIVITÉS DU 13 JUILLET

Une très belle fête s'est déroulée le 13 juillet au boulo-drome, autour d'un apéritif citoyen. Les enfants s'en sont donné à cœur joie, avant de participer à la traditionnelle re-traite aux flambeaux.

La soirée s'est poursuivie par un dîner et une soirée dansante.



## MANIFESTATIONS À VENIR...

### ► REPAS DE VILLAGE

La municipalité organisera pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive un repas citoyen le 24 Août.

Retrouvez toutes les infos dans la lettre municipale.



### ► CENTENAIRE DU 11 NOVEMBRE

Avec le spectacle Armistice à la salle La Domitienne l'après midi. Le CCC organisera quant à lui, une conférence sur le thème : Codognan pendant la Grande Guerre. Elle se tiendra le vendredi 9 novembre.

### ► SPECTACLE MUSICAL «GUIT'HARMONY»

Ce samedi 6 octobre 2018 sera organisé, à la salle La Domitienne, un spectacle musical avec la troupe GUIT'HARMONY.

**Nous vous y attendons nombreux !**



Entretien parcs et jardins  
Travaux de peinture  
Nettoyage de locaux et vitres  
Bricolage

**Hugues Dublet**

06 25 57 76 80



Gallargues-le-Montoux

hdublet@numericable.fr

Accepte chèque CESU

# CAFE DE LA PLACE



## CODOGNAN

### 04 34 320 719

**Siège du Stade Olympique de Codognan**

*Dans le cadre de ce nouveau numéro, CODOMAG a décidé de mettre à l'honneur 2 associations.*

## CKC - CODOGNAN KARATE CLUB

*Ce nouveau numéro a été l'occasion pour nous de rencontrer une association extrêmement dynamique, le Codognan Karaté Club, plus communément appelé le CKC et son président, Jean-Luc COUTU.*



**Codomag :** Bonjour à vous.

Alors nous allons commencer par les présentations. Quand et comment est née l'association ?

**CKC :** L'association a été créée en 1990 par François LELIÈVRE. Les premiers cours ont été dispensés dans la Maison du Peuple, et ce pour une douzaine d'adhérents. Aujourd'hui nous disposons du dojo depuis plusieurs années, et nous possédons 65 adhérents répartis de manière assez équilibrée entre les enfants et les adultes, mais également hommes/femmes. A la base, il s'agit d'un club de «Shotokan Karaté», avec pour devise : un esprit Zen dans un sport sain.

**CM :** Vous nous faites rentrer dans le vif du sujet avec ce terme de Shotokan Karaté, pouvez-vous nous en dire plus ?

**CKC :** Le Shotokan Karaté est la forme moderne du karaté, qui a été créée par le Maître Funakoshi. Il s'inscrit dans la tradition du karaté. Mais nous n'enseignons pas que cette discipline. Nous dispensons également des cours de Baby karaté, ainsi que du Karaté Defense Training, qui répond à une véritable demande de la part de nos adhérents. Le baby Karaté s'adresse aux tous petits de 4 à 6 ans. Il s'agit d'une initiation au karaté par le biais de

cours adaptés sous forme de jeux. Il permet à l'enfant de respecter progressivement des consignes, de travailler avec un partenaire sans lui faire mal, d'apprendre les premières bases de déplacements et de positionnements dans l'espace. C'est un très bon prérequis pour ceux qui souhaitent évoluer dans le karaté. Le Karaté Défense Training est une méthode efficace et dynamique de défense issue de l'expérience de la pratique du Karaté et de son efficacité. Elle est constituée de plusieurs modules : module percussions, action/réaction et mise en situation et amené au sol.

**CM :** Vous parlez du dojo (la salle dans laquelle vous vous entraînez NDLR). Que pensez-vous des infrastructures ?

**CKC :** C'est génial. Nous partageons cette salle avec 3 autres associations, que sont la gym, la danse, le yoga avec qui les relations sont excellentes. Le lieu est propre, accueillant, et nous avons la chance de pouvoir bénéficier de ces infrastructures gratuitement, car mises à disposition par la mairie. Et c'est loin d'être le cas de la plupart des clubs de karaté. Cela nous permet de proposer des adhésions à des tarifs extrêmement intéressants, et de consacrer notre budget à l'acquisition de matériel (tapis, sacs...) mais égale-

ment à financer les déplacements de nos adhérents lors de compétitions. Ce fut le cas pour Clara MINO qui a participé aux derniers championnats de France.

**CM :** Vous donnez l'impression d'être un club extrêmement performant et rigoureux ? Qu'en est-il ?

**CKC :** La pratique du karaté demande bien entendu de la rigueur. Toutefois, nous demeurons un club familial qui privilégie l'évolution de chacun d'entre nous. Les professeurs sont tous des membres du club, bénévoles, qui se forment et passent leurs différents grades afin de prodiguer des cours de qualité.

**CM :** Un dernier mot peut être ?

**CKC :** Nous vous attendons nombreux à la rentrée, à partir du 10 septembre ! N'hésitez pas à venir découvrir notre passion, les bons moments passés dans ce club, d'autant que les premières séances de découvertes seront gratuites !

**CKC :** 467, rue de Vergèze

**Tél :** 06 76 35 15 80

**Site web :** ckc30.free.fr

**Pour tout renseignement :**  
karatecodognan@gmail.com

# SOC - STADE OLYMPIQUE CODOGNAN



**Notre seconde entrevue fût l'occasion de découvrir une association historique du village puisqu'elle fêta cette année ses 50 ans. Nous avons rencontré son président, Guilhem GELY, véritable passionné.**

**Codomag :** Bonjour et merci d'avoir répondu à notre invitation. Alors présentez-nous votre association en quelques mots !

**SOC :** Le SOC a été créé en 1968 et a donc fêté ses 50 ans cette année. Le SOC, ce sont 32 bénévoles qui font la réussite du club et 170 adhérents, qui nous permettent de proposer des équipes dans différentes catégories, jeunes, seniors, féminines. Notre devise : CONFIANCE, FIERTE et PLAISIR. Et je dois vous avouer que je suis extrêmement fier d'œuvrer aux côtés de ces bénévoles aussi passionné(e)s et aussi investi(e)s. Et ceci pour le plaisir de nos licenciés qui nous le rendent bien, ainsi que pour la mémoire de nos prédécesseurs.

**CM :** Le club fête ses 50 ans cette année et ce fut l'occasion de célébrer l'événement. Comment s'est passée cette soirée ?

**SOC :** Ce fut une magnifique soirée, riche en émotion. Nous avons convié les anciens du club et les voir nous prendre dans leurs bras pour nous remercier de leur avoir fait revivre les différents pans de l'histoire du club

nous a fait chaud au cœur. Lors de cette soirée, nous avons présenté les nouveaux logos et mascottes du club. Nous avons également réalisé de nombreux montages photos avec les différentes équipes depuis 1968. Nous avons partagé un moment convivial qui nous a énormément touchés et «reboostés» pour les saisons à venir.

**CM :** Vous en aviez besoin ?

**SOC :** Nous avons connu une année compliquée émotionnellement avec quelques tensions qui appartiennent à présent au passé. Nous avons également connu une saison compliquée au niveau des résultats puisque notre équipe première est descendue, de division. Mais les véritables satisfactions viennent de la jeunesse puisque l'intégralité de nos jeunes reviennent, y compris ceux qui avaient quitté le club ces dernières années. D'autre part, l'initiative d'un ancien jeune – Lucas MARIN – de nous proposer la création d'une équipe réserve est une véritable fierté.

**CM :** Quels sont vos objectifs pour cette année 2018 ?

**SOC :** Nous souhaitons évidemment faire remonter notre équipe première au plus vite en Départementale 2. D'autre part, nous souhaitons poursuivre la progression du club dans sa capacité de formation : le SOC est déjà agréé auprès du Ministère de la

Jeunesse et des Sports et de la F.F.F, agréée Ecole de Football F.F.F.

A présent nous souhaitons obtenir le «label jeunes» de la part de la Fédération Française de Football, sous l'égide de Sébastien BONDONO.

Nous souhaitons par ailleurs organiser de nouveaux stages puisque nous n'en n'avons pas eu l'occasion cette année.

**CM :** Le SOC organise également d'autres actions, n'est-ce pas ?

**SOC :** Absolument ! Le SOC organise diverses actions – lotos, braderie, tournois, stages – permettant d'auto-financer une partie du fonctionnement du club.

Nous participons également régulièrement à des actions humanitaires : envois de matériels et d'affaires à Madagascar et au Sénégal en particulier, Téléthon et autres... Mais une chose nous tient particulièrement à cœur depuis quelques années : les visites auprès des clubs professionnels de Ligue 1. Le but est bien entendu d'immerger nos adhérents au sein de clubs prestigieux, mais c'est également l'occasion d'y adosser des sorties culturelles et artistiques. Nous avons visité le club des Girondins de Bordeaux, le RC Lens, l'Olympique Lyonnais, et le centre d'entraînement de notre équipe nationale Clairfontaine.

**CM :** Quelle visite prévue cette année ?

**SOC :** Je suis sincèrement désolé mais il s'agit d'une information que je garderai secrète !

N'hésitez pas à nous rejoindre pour participer à cette belle aventure qu'est le SOC !!!

**Stade Olympique Codognan**  
<http://soccodognan.footeo.com/>

## ► Comité des fêtes 2018



Les 3 derniers Maires de notre village, de gauche à droite Mrs GRAS, BERTRAND et JULIEN.

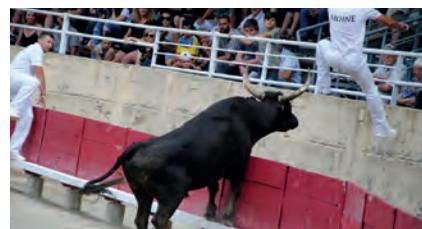
**Une nouvelle édition de la fête votive qui a fait le bonheur de toutes et tous.**

Nous avons eu l'occasion d'assister, tout au long de cette semaine de fêtes, à des courses de qualité, qu'il s'agisse des taureaux emboulés avec l'école taurine de Vauvert ou des taureaux des manades BLATIÈRE et RAYNAUD. Les spectacles taurins, à savoir les abrivados courtes ou longues, le toro piscine et bien entendu l'encierro longue ont ravi les spectateurs. Nous ne pouvons que féliciter les acteurs et organisateurs des ces

festivités, sans que notre village s'éloignerait de ses traditions.

Monsieur le Maire, Philippe GRAS n'a pas manqué de souligner à la fois le dévouement des membres du comité des fêtes, le travail remarquable des agents municipaux, ainsi que la qualité des spectacles taurins tant dans les arènes que dans les rues.

Une élocution qui a permis notamment à Monsieur le Maire de renouveler sa confiance au maintien des traditions et aux personnes qui soutiennent des animations qui semblent de plus en plus difficiles à organiser.



La Carreto ramade qui a précédé l'abrivado a été fort appréciée par les spectateurs présents le long du parcours.



Comme à chaque sortie, les abrivados ont connu une forte affluence !

## ► Trophée du Rhône



Le trophée du Rhône s'est déroulé sur 2 journées, le 21 et 22 avril. Le samedi 21 la journée a commencé par le carna-

val qui est parti des écoles maternelles pour arriver aux arènes. La péña LOS CABALLEROS ouvrait le défilé, suivi de la charrette du

maire, Philippe GRAS qui portait M. Carnaval.

A l'issue de son jugement, M. Carnaval a été brûlé dans les arènes.

L'après-midi a eu lieu la première course de taùs neufs avec les manades RAYNAUD et PAULIN.

Dimanche 22 avril, nous avons eu une «tienta» (démonstration de tauromachie espagnole sans mise à mort) dans les arènes, suivi d'un apéritif avec «tertulia» (explication et commentaires sur la tienta).

L'après-midi, a eu lieu la deuxième course de taùs neufs avec les manades CUILLÉ et BLATIÈRE.

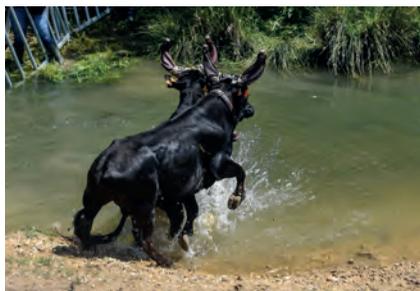
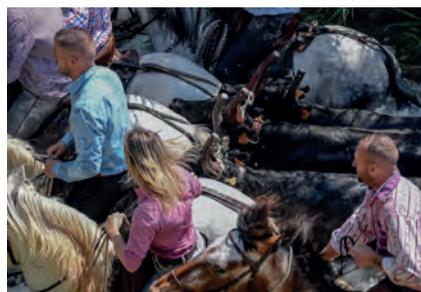
Les deux courses de taùs neufs ont été d'une très bonne tenue, avec une bonne équipe de raseteurs. Le trophée du Rhône 2018, a été gagné par la manade PAULIN et le raseteur Mickaël GOUGEON.

Enfin la péña LOS CABALLEROS a assuré l'animation musicale de ces deux journées, les courses ont été suivies par un public nombreux.

## ► Club taurin “La Ficelle”

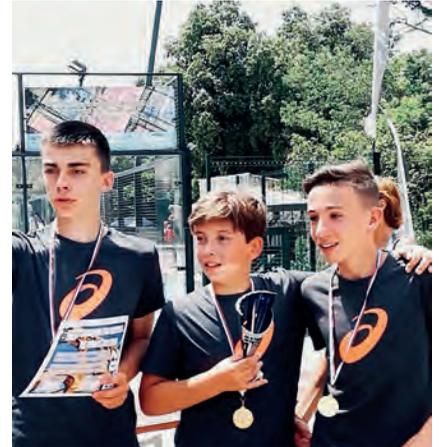
Pour sa 3<sup>ème</sup> édition, le club taurin a organisé la gaze du Rhône, événement devenu incontournable. Malgré la météo capricieuse, le spectacle était de grande qualité.

Voici un petit retour en images.



Crédit photo JP Camargue et Isabelle Matéo

## ► Tennis



### LES JEUNES À L'HONNEUR

Le Tennis Club Codognan a organisé pour la première fois de son histoire son tournoi jeunes du 21/04 au 28/04 avec la présence de Mme Hélène MOREAU comme juge arbitre. Le tournoi a été souhaité par les parents et les jeunes codognanais s'est déroulé sous le signe de la convivialité durant toute la semaine, réunissant une cinquantaine de joueurs âgés de 11 à 18 ans.

Les performances sportives durant cette saison ont aussi été au rendez-vous avec la plupart des équipes adultes et jeunes qui se

maintiennent dans leurs divisions. L'équipe féminine +35 ans monte en première division après s'être inclinée en demi-finale du championnat du Gard.

La plus belle victoire revient aux jeunes 13/14 ans qui ont disputé la finale aux hauts de Nîmes le 23/06 et sont devenus champions du Gard.

Le tennis club Codognan a également été mis à l'honneur par sa traditionnelle journée organisée autour de doubles amicaux suivis de sa soirée moules frites qui a réuni 70 personnes.

Tous ces événements ont permis

de réunir les membres du club, leurs amis et familles et ainsi souligner l'esprit d'équipe représentatif du club. Nous tenons à remercier l'ensemble du bureau, la juge arbitre, les parents et les nombreux bénévoles qui ont assuré le succès de cette saison!

Prochain rendez-vous, notre tournoi annuel qui se déroulera du 30 août 2018 au 16 septembre 2018.

A noter une journée portes ouvertes aura lieu le 01 septembre pour venir découvrir ou redécouvrir le tennis.

*Charlotte ROUAUD*

## ► Terre Des Enfants

### • ACTIVITÉS DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2018

- 31 Janvier** : FEST NOZ - concert Folk, galettes et saucisses
- 24 janvier** : Salon du Bien-être
- 5 Mai** : Assemblée générale
- 26 Mai** : balade œnologique, puis dégustation et tapas au Caveau d'Héraclès
- 3 juin** : spectacle musical avec "LES CORDES LOCALES"

**7 juin** : entretien sur Radio Vauvert  
**17 juin** : ferrade, repas et péna à la manade CAYZAC

Nos activités ont eu un très grand succès, et les bénéfiques ont été attribués à nos deux orphelinats à Madagascar.

**Merci merci !**

[www.terredesenfants.fr](http://www.terredesenfants.fr)



## ► Paroisse catholique Vergèze-Codognan



De nombreuses rencontres se sont déroulées, depuis le début de l'année, dans les différentes paroisses de l'Ensemble Paroissial Vauvert-Vergèze.

- A l'occasion de la Fête de l'Épiphanie, le partage de la galette a eu lieu à Aimargues avec échange des vœux.

- Le 3 mars, une rencontre œcuménique, dans le Temple de Codognan, a permis aux fidèles des communautés chrétiennes de vivre ensemble un temps de prière et de partage, à partir des textes de la Bible sur le thème de la «Liberté». Des échanges se sont poursuivis avec l'apéritif dînatoire préparé par les fidèles de l'Eglise Unie de France.

- Au cours de la veillée Pascale, deux adultes ont reçu le sacrement

du Baptême et fait leur Première Communion, à l'église Notre-Dame d'Accueil.

- Trente enfants ont préparé leur Première Communion en vivant un temps fort au sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes. Dix neuf adolescents, qui ont fait leur Profession de Foi le jour de Pentecôte, sont allés à Tarascon et aux Saintes Maries de la Mer pour découvrir les «témoins» de Jésus arrivés en terre de Camargue.

- Un bon nombre de jeunes et d'adultes se préparent à recevoir le sacrement de Confirmation par Monseigneur WATTHEBLED, évêque de Nîmes.

- Le Père Sébastien VERDIER, nouveau curé depuis septembre 2017, a souhaité faire plus ample connaissance avec les habitants des diffé-

rents villages. C'est sur leur lieu de travail ou en découvrant l'histoire du village que les visites pastorales se sont déroulées en mai en juin à Codognan et Vergèze. Quelques paroissiens l'ont donc accompagné avec le Père Paul-Frédéric SAWADOGO, vicaire adjoint. Le repas a été partagé dans le jardin de St-André et la journée s'est terminée avec de nombreux paroissiens venus participer à la messe célébrée dans la chapelle.

En temps ordinaire, la messe est célébrée le mardi matin à 8h30.

- La messe du Saint-Sacrement - Fête-Dieu - célébrée à Notre-Dame d'Accueil et présidée par l'Evêque de Kaya (Burkina Faso), a réuni pour prier ensemble, les paroissiens des 10 villages. Le partage du repas avec quelques familles, enfants et catéchistes a été l'occasion d'échanges et terminer cette année pastorale.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT :** catéchèse (inscriptions...), baptêmes, funérailles, mariages, horaires des Messes, **joindre le secrétariat** : 182 avenue Emile Jamais Vergèze - 04.66.53.28.47  
**Permanences du lundi au vendredi** de 9h à 12h et de 15h à 17h



**GGL**  
AMENAGEMENT

**100%  
terrain  
à bâtir**



[ggl-groupe.com](http://ggl-groupe.com)

**La marque  
du terrain à bâtir**